



EMMAÛS
LESPINASSIÈRE

les champs des possibles



Rapport d'activité 2018



Fondée en juillet 2015 et conformément à ses statuts (modifiés en 2018), Emmaüs Lespinassière a pour objet « de mettre en œuvre les orientations d'Emmaüs-International, d'Emmaüs Europe et d'Emmaüs France dans l'esprit du Manifeste Universel du Mouvement. Elle oeuvre ainsi à lutter contre les injustices et les diverses formes d'exclusion, à la fois leurs causes et leurs conséquences ».

Emmaüs Lespinassière est membre du mouvement Emmaüs France et affiliée à sa branche *Economie solidaire et insertion*. A ce titre,

elle partage la vision du mouvement d'une société en crise où la cohésion sociale est plus que jamais mise à mal et dans laquelle **des solidarités nouvelles doivent être inventées**.

Dans ce cadre, elle a eu pour activité principale la **création d'une structure agro-écologique à dimensions sociale, pédagogique et culturelle à Lespinassière dans l'Aude**.

Depuis 2018 et l'arrivée de ses premiers résidents, l'association a pour activité la **gestion, l'administration et l'animation de cette structure**.





BILAN DES ACTIONS 2018

Le mot de la présidente

Cette année 2018 restera à tout jamais gravée dans la mémoire des membres d'Emmaüs Lespinassière : c'est en effet une année pleine de réalisations concrètes qui vient de s'écouler.

Agrémentée de centaines de rencontres et d'échanges toujours plus riches, de chantiers toujours plus nombreux mais aussi d'avancées significatives du projet, l'année 2018 aura ainsi été celle de **l'arrivée des premiers résidents de la structure**. Romain, Mohammed, Sofian, David et Jean-Jacques auront ainsi été les premiers résidents-salariés d'Emmaüs Lespinassière et nous en sommes tous et toutes ravis. Du béton, ils sont passés au grand air. Du trou dans lequel ils ont été envoyés, ils appréhendent jours après jours (et parfois avec fébrilité) la joie retrouvée d'une liberté salubre.

Une ouverture qui a été rendue possible par l'intense travail fourni depuis plus de trois ans par Samuel Gautier et de Cécile Henry-Amar, qu'il convient de remercier très chaleureusement. Quel travail et quelle détermination! Ils ont tous deux été rejoints en mai dernier par Alain Thibault, qui apporte désormais toutes ses compétences et son expérience professionnelle et humaine dans l'accompagnement socio-professionnel des résidents.

Avec Cécile à la baguette, l'année 2018 aura également été celle de la **deuxième saison agricole** d'Emmaüs Lespinassière. Une joie toujours aussi intense de voir pousser tous ces légumes après un minutieux travail de préparation des sols et de soins apportés aux

plants. Une augmentation de 50% de nos revenus issus de cette activité qui démontre une véritable professionnalisation en la matière. La mise en place de rencontres estivales et hebdomadaires de producteurs à Lespinassière, fortement portées par les salariés d'Emmaüs Lespinassière, a également été l'une très belle réussite de cette année 2018 d'autant qu'elles se poursuivront dans les années à venir.

L'un des grands moments de cette année 2018 restera sans aucun doute les **rencontres Escampeta**, minutieusement organisées et préparées par Nausicaa et Clément. Quatre jours intenses de rencontres improbables, d'expressions artistiques qui questionnent, d'un parcours photographique qui interroge, de découvertes qui émerveillent, tout cela dans la simplicité dans un cadre naturel magnifique et préservé. Quelle énergie et surtout quelle beauté!

Enfin, les **chantiers sur le site se poursuivent** : construction d'un hangar par la Scop Apex, rénovation du « presbytère » toujours en cours, réfection de murs en pierre sèches ou encore préparation de la construction d'une serre chaude vitrée : autant de réalisations qui permettent et permettront d'offrir aux salariés et bénévoles de la structure un outil de travail adapté et confortable.

L'année 2018 fut intense, riche, foisonnante, surprenante et belle. Nous espérons que les suivantes le seront toutes autant!

Bernadette SIRE, présidente

• LA VIE ASSOCIATIVE •

Etre un **lieu de rencontres et d'échanges** : tel est l'un des objectifs principal d'Emmaüs Lespinassière et qui a magnifiquement été mis en oeuvre en 2018 : accueil de très nombreux bénévoles et de nouveaux adhérents, renouvellement de notre conseil d'administration ou encore implication de jeunes en service civique. L'année 2018 aura été bouillonnante de vie et d'énergie.

Toutes ces rencontres et ces visites de personnes venant passer quelques heures, quelques jours ou parfois plusieurs semaines à Lespinassière ont été autant d'occasions de **questionner notre projet social, de l'enrichir, de le faire évoluer et de l'affiner.**

Les rencontres Escampeta ont été un temps fort de cet engagement de bénévoles à nos cotés : ce sont en effet près de 30 personnes qui se sont activées pendant plus d'une semaine pour faire en

sorte que cet événement soit une réussite : il l'a été! Un événement qui a aussi été l'occasion de tisser des liens avec les autres associations de notre territoire, renforçant encore davantage notre implantation locale.

Point de vie associative à Emmaüs sans solidarité! C'est ainsi que nous sommes notamment allés prêter main forte aux sinistrés des dramatiques inondations qu'a vécu notre département à l'automne 2018 (voir la photo ci-dessous).

Les liens entre notre association et les habitants du village de Lespinassière ont enfin une nouvelle fois été riches et nombreux cette année. Ils sont à n'en pas douter la clé de voute de notre implantation dans cette montagne qui nous a adopté et que nous avons nous aussi adopté. Un territoire où la **solidarité et l'entraide** sont des mots qui prennent chaque jour tout leur sens.



• LE PROJET SOCIAL •

Parce que notre structure se positionne avant tout dans le champs social, l'année 2018 restera celle de l'**accueil de ses premiers résidents-salariés**. En provenance de la maison d'arrêt de Carcassonne, des centres pénitentiaires de Béziers et de Perpignan ou encore du centre de détention de Muret, Romain, Mohamed, Sofian David et Jean-Jacques ont été accueillis en 2018 à Emmaüs Lespinassière.

Conformément à son projet et conçu comme un véritable « sas » entre la prison et le dehors, Emmaüs Lespinassière leur offre sur un temps donné un travail en insertion, un logement individuel et un accompagnement socio-professionnel soutenu dans le cadre des projets de vie de chacun. Elle propose également des activités (ponctuelles ou régulières) et des sorties (pour 2018 : journée à la mer à Gruissan, visite de la Cité de Carcassonne, projection d'un documentaire sur la gestion forestière, activité sportive régulière : foot et tennis à Caunes-minervois, activité jus de pommes à Lacabarède, rencontre avec les équipes techniques du syndicat rivière,...)

Cette ouverture n'aurait pu voir le jour sans l'intense collaboration de notre structure avec les différents services judiciaires et pénitentiaires, mais également sans notre agrément atelier chantier d'insertion (ACI), obtenu en avril 2018 de la DIRECCTE Occitanie (4 postes), qui nous permet désormais de salarier nos résidents en contrats aidés.

Elle restera aussi celle des premiers pas des permanents d'Emmaüs Lespinassière en détention, afin de pouvoir rencontrer et faire sortir des personnes détenues. Elle aura permis à toute l'équipe de prendre conscience de la complexité administrative mais également de la difficulté que peut représenter la mise en place d'un projet d'aménagement de peine pour les personnes détenues (visite en détention, organisation de permissions de sortie en vue de l'intégration dans la structure, ...).

L'année 2018 aura enfin permis aux salariés permanents d'approfondir les liens avec les différentes structure sociales intervenant dans le champs social et professionnel (liens avec « Au Volant », « MP2 Environnement », « IBTP », ...) et d'accueillir des représentants d'organismes spécialisés (équipe Entreprise de Pole Emploi Carcassonne, équipe d'AIDEA11, assistantes sociales de secteur, équipe de SPIP, ...).



• L'ACTIVITE AGRICOLE •

Pour la deuxième année consécutive, **Emmaüs Lespinassière a poursuivi son activité de maraichage sur petite surface**, fortement inspiré des méthodes de Jean-Martin Fortier (Canada) et Corentin Moriceau (France).

Sur une surface de 1000m² (avec 3 tunnels) et sous la houlette de Cécile Henry-Amar, encadrante technique maraichage, les équipes ont produit 18 légumes différents pour des quantités records : près de deux tonnes de tomates, plus de 1000 salades, 500 kilos d'aubergines et de courges, 400 kilos de haricots ou encore 400 kilo de carottes.

La commercialisation de la production agricole - certifiée en agriculture biologique - en magasins (Biocoop et Odobio à Carcassonne), auprès de restaurateurs, d'épiceries ou encore lors des rencontres de producteurs de Lespinassière ont permis d'atteindre les objectifs fixés en début d'année en terme de revenus de commercialisation (près de 15 000 euros de recettes, soit une hausse de 50% par rapport à 2018). Une partie de la production a également été consacrée à l'autoconsommation pour la structure.

Cette année 2019 aura notamment vu :

- La poursuite de l'installation des espaces de culture
- Le perfectionnement du système d'irrigation (aspersion dans l'ensemble des serres)
- La construction d'un équipement professionnel de stockage et de conditionnement
- La création d'une association dont l'objet est d'organiser des rencontres hebdomadaires et estivales de producteurs visant à valorisation les productions locales



• LE PROJET ECONOMIQUE •

Si la structure atteint désormais près de 10% d'autofinancement (les conventionnements administratifs prévoient la possibilité d'aller jusqu'à 30%), Emmaüs Lespinassière entend **poursuivre son développement économique** lui permettant d'atteindre un niveau d'autonomie financière supérieur à celui en cours actuellement.

Emmaüs Lespinassière a bénéficié en 2018 du soutien d'un expert dans le cadre d'un DLA (financé par la DIRECCTE Occitanie), qui a étudié avec nous les faisabilités locales des pistes de développement économique. Il ressort en premier lieu de cette étude la nécessité de poursuivre la **diversification des activités agricoles** d'ores et déjà mise en place par la structure. Emmaüs Lespinassière entend donc dès 2019 mettre en place cette diversification par la construction et l'équipement d'une serre chaude afin de produire des plants maraichers, des micro-pousses et mettre en place une unité d'aquaponie. Cette diversification passera également par la mise en place à la fin de l'année 2019 de cultures de petits fruits rouges. Emmaüs Lespinassière est également en cours de réflexion pour l'acquisition de nouveaux espaces de cultures. Un ingénieur agronome viendra en 2019 épauler l'équipe d'Emmaüs Lespinassière afin de mettre en oeuvre cette diversification agricole.

Parallèlement, l'association poursuit sa **réflexion de la diversification de ses activités hors agricoles**. Des pistes sont en effet à l'étude et 2019 sera, sur ce sujet, une année décisive d'orientations et de choix. Emmaüs Lespinassière est notamment engagé dans une réflexion sur le développement d'une filière bois locale en partenariat avec la municipalité de Lespinassière et les acteurs locaux de la filière (financement d'une étude par la fondation de France).



• L'AMENAGEMENT DU SITE •

L'aménagement du site d'implantation de la structure se poursuit, avec de très nombreux chantiers organisés tout au long de l'année. Nombre d'entre eux ont été consacrés à l'activité agricole mais beaucoup ont également concerné les bâtiments. Réalisés par les bénévoles et salariés ou par des entreprises extérieures, ces chantiers se sont déroulés dans une ambiance toujours chaleureuse.

X Aménagements extérieurs

- Reconstruction de murs en pierre sèches (couronnement de murs, réfection complète de murs effondrés, ...)
- Drainage au bord du ruisseau pour l'assainissement du mur ouest du bâtiment principal
- Embellissement du site
- Défrichage, abbatage, ...



X Rénovation du bâtiment principal

C'est l'un des plus gros chantiers en cours sur le site de la structure : la rénovation complète du bâtiment « presbytère », déterminante pour la poursuite de l'activité d'accueil d'Emmaüs Lespinassière. Entrepris en 2017, elle s'est poursuivie en 2018 par la réalisation des installations électriques, de la plomberie ou encore des parements intérieurs. L'objectif est d'achever ce chantier de rénovation à la fin de l'année 2019. L'association disposera alors de 10 chambres individuelles, d'espaces collectifs adaptés et de locaux de travail adéquats et aux normes.



X Travaux d'entretien dans la « maison blanche »

- Rénovation de la salle de bain et travaux de plomberie (évacuations)
- construction d'une terrasse en bois à l'entrée de la maison



X Construction d'un hangar agricole

L'année aura été marquée par construction (par les charpentiers de la Scop Apex), l'équipement (chambre froide) et l'utilisation d'un hangar, qui permet désormais de centraliser le stockage et la préparation des commandes de légumes.



En 2019, une station de lavage des légumes sera installée sous ce hangar, permettant d'augmenter la qualité des produits commercialisés.

Mais ce sont belle et bien les quatre journées tourbillonnantes d'éclectisme et de vitalité que nous ont offertes les **rencontres Escampeta** qui auront profondément marqué cette année 2018.



Programme du 12 au 15 juillet 2018

Un parcours de plus de **300 photographies** en plein air et dans l'église vous attend **autour du thème Liberté(s) !** pendant les quatre jours d'Escampeta
RDV à la piste municipale pour le début du parcours / ouverture de l'église de 9h à 18h

Jeudi 12

18h30 - 20h
Vernissage de **Baconte, la liberté**, projet photo et sonore avec les habitantes de Lespinassière
Cour du château

20h
Concert : **Le Petit Orléans** et repas partagé
Cour du château

Vendredi 13

10h - 12h
Balade guidée « **Pierres et eaux** »
Piste municipale

14h - 17h
- Animation enfants : Land Art Photographique, par l'association **Amneo Châtaigneraine**
- Projection du documentaire **Après l'ombre**, Stéphane Mercurio, 2018
Eglise

19h30 - 19h
- Ateliers photos en continu - « Portraits libres », par **Flein les Mirattes**
- « Street Box », par **Michaël Mossel**
Piste municipale

17h - 19h
Rencontres festives de producteuses et artisans
Piste municipale

18h30 - 20h
Apéro-concert itinérant : **La Fanfare du Minervo**
Piste municipale

21h - 22h30
Concert : **Marianne Aya Omac en quiniotte**
Parvis de l'église

22h30
Concert : **La Fanfare du Minervo**
Parvis de l'église



Samedi 14

10h - 12h
Balade guidée « **Faune du torrent** »
Piste municipale

14h - 17h
Projection de courts-métrages, présentée par **Gérard Gasson et les Vidéophages** - **Eglise**

14h - 17h
Animation enfants Labo photo forestier, par l'association **Amneo Châtaigneraine**

17h - 17h30
Danse contemporaine et bande dessinée « **Hors-case** », **Cie BANG!**
Eglise

18h30 - 20h
Apéro-concert : **Z Fabulous Orchest**
Cour du château

19h - 19h30
Danse contemporaine et acrobaties : « **Une ombre à soi** », **Cie du Contrevent**
Cour du château

21h - 22h30
Spectacle-concert : « **Enfin libres !** », **La Fanfare Toto**
Parvis de l'église

22h30 - 01h
Concert : **Djao**
Parvis de l'église

Dimanche 15

14h - 17h
Projection du documentaire **La Moindre des Choses**, Nicolas Philibert, 1996
Eglise



De la photographie à chaque coin de rue du village, de la musique pour tous les goûts, des documentaires savamment sélectionnée, des animations pour enfants éberlués, des ballades pittoresques ou encore, des habitants de Lespinassière s'exprimant sur la liberté...

Opération pleinement réussie pour ces quatre jours de fêtes, de belles rencontres, de joyeuses découvertes, d'émerveillement pour les yeux et les oreilles, pour les petits et les grands, pour les locaux et les gens venus de tous les horizons pour l'occasion. Des rencontres imaginées également comme un cadeau pour les villageois de Lespinassière, qui ont accepté que notre projet puisse voir le jour dans ce village et qui ont été profondément touchés par ce geste et la très grande qualité de la programmation de ces rencontres (voir le [clip vidéo](#) qui retrace ces 4 jours de festivités).



Et si on prenait le temps de parler de la liberté ? Question centrale du **projet mené par Nausicaa Preiss, chargée de mission en service civique à Emmaüs Lespinassière** et le photographe Michaël Mosset. Fruit de leur rencontre avec 12 villageois de Lespinassière en 2018, « **Raconte ta liberté!** » a donné lieu à une exposition phono-photographique, présentée en avant-première aux rencontres Escampeta.

« *Nous vous proposons 12 discussions, 12 histoires de vie, pour raconter la liberté, un peu, et rêver, beaucoup. Nous nous sommes invité.es à la table de 12 habitant.es du village de Lespinassière pour, le temps d'un café et d'une photo, discuter de ce sujet si cher à nos yeux et pourtant si difficile à définir. Qu'est-ce que la Liberté dans un monde où les inégalités se creusent ? Qu'est-ce que la Liberté dans un monde où pour certain.es il est impossible de circuler ? Qu'est-ce que la Liberté pour celles et ceux qui en sont privé.es ? Qu'est-ce que la Liberté dans un village de 130 habitant.es en pleine Montagne noire ? Qui nous l'inspire et que nous inspire-t-elle ?* »

Au delà de l'exposition, un livre rassemble les extraits des interviews réalisées en février 2018, accompagnés d'illustrations et de portraits photos réalisés avec une streetbox (appareil de photographie de rue).



Enfin, c'est armé de sa fameuse mâchoire d'âne et de son accordéon, bravant l'inéluctable chute automnales des feuilles et en solo cette fois-ci que **Laurent CAVALIE** est revenu nous enchanter avec ses sonorités et des paroles occitanes dont lui seul a le secret.



• RESSOURCES HUMAINES •

X Emmaüs Lespinassière compte désormais trois salariés permanents...

L'année 2018 aura été marquée par l'**arrivée dans l'équipe permanente d'Alain THIBault** en mai 2018 au poste d'accompagnateur socio-professionnel. Il apporte à tous et toutes sa joie, son enthousiasme, son envie mais aussi ses compétences et son expérience.

X ...et quatre salariés en insertion

Romain, Sofian, Mohamed, David et Jean-Jacques (en fin d'année) ont tout à tour été recrutés par la structure en contrat d'insertion (CDDI). En provenance d'établissements pénitentiaires dans lesquels ils étaient détenus, ils apportent chacun leurs expériences et leurs parcours de vie toujours très riches.



X L'ouverture à la jeunesse : une priorité pour notre structure

Parce qu'elle souhaite transmettre et partager ce qui se vit en son sein, Emmaüs Lespinassière a poursuivi en 2018 son **accueil de jeunes**. Elle a ainsi missionné Nausicaa Preiss et Clément Salvan (services civiques de 12 et 6 mois consacrés à l'organisation des rencontres Escampeta).

X L'accueil, encore et toujours

Tout au long de l'année 2018, **de très nombreuses personnes sont encore et toujours venues apporter bénévolement leur aide**. Ces « coups de main » bienveillants ont permis d'effectuer un travail d'ampleur sur le site. Tous ces temps collectifs nourris de la motivation de chacun, des différences, des richesses, des idées, des compétences, du dynamisme des uns et des autres ou encore des rencontres ont permis, au-delà des avancées conséquentes sur le site, de mobiliser des bâtisseurs autour de ce projet, d'échanger et débattre autour de la question des prisons en France et des enjeux quant à la complexité pour les anciens détenus de revenir dans la société.



✗ La professionnalisation dans la gestion de l'association...

En **adhérant au groupement d'employeur GESTES**, Emmaüs Lespinassière a fait le choix d'un accompagnement renforcé sur la gestion sociale, comptable et financière de l'association. Cette adhésion permet notamment d'échanger avec des professionnels compétents qui connaissent le secteur de l'insertion et ont compris les différents enjeux de notre structure. Elle permet également de faire monter en compétences les salariés permanents de la structure et de mieux comprendre les rouages de gestion. Cette montée en compétence se double de la **certification de nos bilans financiers par un Commissaire aux comptes** (rétrospectivement pour 2016 et 2017, puis 2018 et les années à venir. Ce sont donc l'ensemble des bilans financiers de l'association depuis sa création qui ont été et seront certifiés.

✗ ...mais aussi dans l'accompagnement

Parce que l'accompagnement des personnes dans notre structure, qu'elles soient salariées en insertion, jeunes en service civique ou bénévoles, mérite tout autant de professionnalisme que la gestion exemplaire en matière financière et budgétaire que nous tentons d'atteindre, l'équipe salariée d'Emmaüs Lespinassière a bénéficié en 2018 d'un **accompagnement mensuel grâce à l'intervention d'une psychologue extérieure à la structure**. Cet accompagnement se verra renforcer en 2019 par l'intervention d'une consultante en probation, ce qui permettra de poursuivre la montée en compétence de l'équipe en matière d'accompagnement de nos publics dans une recherche permanente d'un impact toujours plus important.

FORMATIONS SUIVIES PAR LES SALARIES, STAGIAIRES ET ENGAGES EN SERVICE CIVIQUE	PARTICIPANT
• Formation « Accompagner les personnes sous main de justice »	• Cécile HENRY-AMAR
• Formation « Itinéraire de cultures Concombres - Tomates »	• Cécile HENRY-AMAR
• Formation « Accueillir la souffrance psychique »	• Cécile HENRY-AMAR
• Formation « Introduction : désistance et justice restaurative »	• Cécile HENRY-AMAR
• Formation CACES niveau I	• Samuel Gautier • David DHOLLANDE
• Analyse de la pratique	• Cécile HENRY-AMAR • Alain THIBAUT • Samuel Gautier
• Formation « Emmaüs Quelle histoire! »	• Nausicaa PREISS • Clément SALVAN

• LES PARTENARIATS •

La **recherche de partenaires financiers s'est poursuivie tout au long de l'année 2018**, aboutissant notamment à la signature de plusieurs conventions de partenariats prévoyant l'apport de financements indispensables au projet.

Emmaüs Lespinassière remercie très chaleureusement les fonds de dotation *Greenlink* et *Masalina*, Emmaüs France (via son

« fond innovation »), les fondations *Bruneau*, *Agir sa vie*, *MACIF* et *BTP Plus* qui ont accepté de rejoindre l'aventure d'Emmaüs Lespinassière.

Ces nouveaux partenariats financiers ont notamment permis de poursuivre les investissements sur le site (achat de matériel et d'équipement), la réalisation des travaux immobiliers ou encore d'acquérir des véhicules.

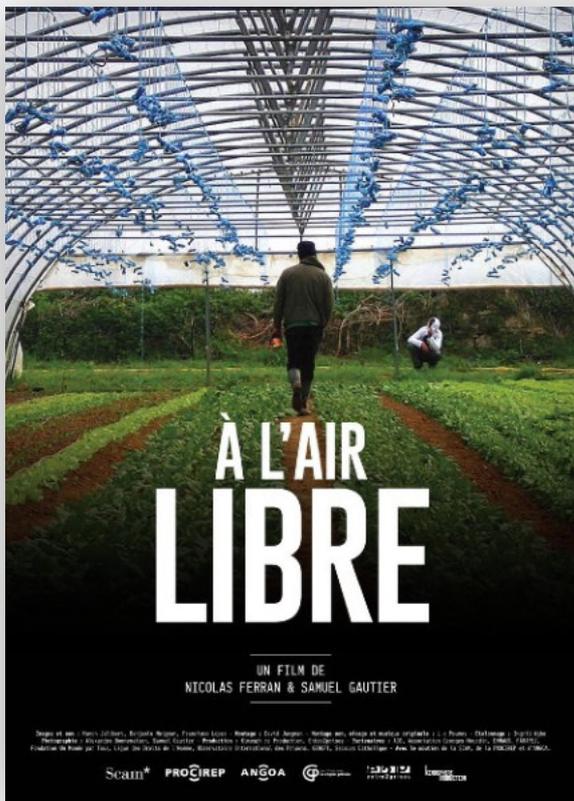


Ils nous soutiennent depuis le lancement du projet



• EN 2018, ON A PARLÉ D'EMMAÛS LESPINASSIÈRE... A L'ASSEMBLÉE NATIONALE •

Le 9 octobre 2018 à l'occasion de la **projection du film *A l'air libre*** (co-réalisé par Samuel GAUTIER), organisée par Yaël Braun-Pivet, présidente de la Commission des Lois



<http://www2.assemblee-nationale.fr/questions/detail/15/OE/10482>



15ème législature

Question N° : 10482	De M. Julien Dive (Les Républicains - Aisne)		Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice	
Rubrique > justice	Tête d'analyse > Réinsertion des détenus	Analyse > Réinsertion des détenus.	
Question publiée au JO le : 10/07/2018 Réponse publiée au JO le : 01/01/2019 page : 12448 Date de renouvellement : 16/10/2018			

Texte de la question

M. Julien Dive attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la possibilité de généraliser l'ouverture de structures de réinsertion comme celle de la ferme du Moyembrie à Coucy-le-Château, dans l'Aisne. En effet, cette association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) accompagne les détenus en fin de peine pour une réinsertion par le travail de la terre. Ce modèle unique en France fonctionne depuis près de 20 ans avec des bénévoles et des encadrants, permettant d'avoir un coût quatre fois moins élevé qu'en milieu carcéral ordinaire, et d'obtenir de bien meilleurs résultats en matière de prévention de la récidive. Malgré d'excellents résultats, le budget dédié aux milieux ouverts a été diminué de 26 % lors de l'examen du dernier projet de loi de finances. Il demande les mesures que peut prendre le Gouvernement pour favoriser et encourager ces initiatives dont l'efficacité n'est plus à prouver.

Texte de la réponse

Depuis 2003, l'administration pénitentiaire a noué un partenariat avec la ferme d'insertion de Moyembrie, membre du mouvement Emmaüs, structure implantée sur une exploitation agricole accueillant des personnes condamnées à de longues peines, isolées et éloignées du travail dans le cadre de placements à l'extérieur et, depuis 2013, de libérations conditionnelles avec placement sous surveillance électronique probatoire. La qualité du partenariat a conduit l'administration pénitentiaire à soutenir la création d'une seconde ferme à Lespinassière, dans l'Aude, au printemps 2017 (subvention versée de 300 000 euros). L'évaluation des dispositifs et l'examen de possibilités d'essai sont en cours entre Emmaüs et la direction de l'administration pénitentiaire. Le budget dédié au milieu ouvert n'est absolument pas en baisse, comme cela a été plusieurs fois affirmé devant le Parlement : les crédits consacrés en 2019 aux actions de réinsertion et de prévention de la récidive continuent de progresser (de 81 M€ à 86 M€, soit une hausse de 6 %). Enfin, le projet de loi de programmation et de réforme pour la Justice traduit la politique volontariste du Gouvernement de développement et de diversification des aménagements de peine (placement sous surveillance électronique, semi-liberté, placement extérieur, libération conditionnelle).

...à l'occasion d'une **question au gouvernement** du député Julien DIVE

...dans un **amendement débattu et adopté en Commission des Lois** dans le cadre de l'examen du projet de loi de programmation Justice 2018-2022

Yael BRAUN-PIVET  [@YaelBRAUNPIVET](#) Abonné

Les fermes de Moyembrie et de l'Espinassière, gérées par [@emmaus_france](#), facilitent la **#réinsertion** des détenus par le travail agricole.

➡ Innovants, efficaces, mais difficiles à financer, ces modèles méritaient d'être encouragés et sécurisés !

[#DirectAN](#) [#PJJJustice](#)

AMENDEMENT
de Mme Braun-Pivet

ARTICLE ADDITIONNEL
APRÈS L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:

de procédure pénale. Il est inséré au article 723-6-1 ainsi rédigé :

« Art. 723-6-1. – Les structures qui accueillent et accompagnent des personnes sous main de justice faisant l'objet d'une mesure de placement à l'extérieur dans les conditions prévues aux articles 723 à 723-2 et 723-4 sont agréées par l'État.

« Une convention peut être conclue entre l'État et ces structures pour une durée de trois ans renouvelable. Elle définit la nature du projet de réinsertion proposé par la structure, les conditions d'accueil et d'accompagnement au sein de la structure des personnes mentionnées au premier alinéa, les droits et obligations de ces personnes ainsi que les modalités de financement de la mesure de placement.

« Un décret en Conseil d'État définit les conditions d'application du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à doter les structures associatives intervenant en matière de placement à l'extérieur d'un statut susceptible de sécuriser juridiquement et de pérenniser financièrement leurs activités, qui jouent un rôle essentiel dans la réinsertion des personnes détenues.

Un tel statut serait particulièrement adapté pour celles de ces structures, comme la ferme de Moyembrie ou Emmaüs Lespinassière, qui proposent un projet de réinsertion fondé sur le développement durable ou des activités agricoles et dont le modèle aussi innovant que difficile à financer mérite d'être encouragé par les pouvoirs publics.

Un rapport de 2016 sur l'évaluation des politiques interministérielles d'insertion des personnes confiées à l'administration pénitentiaire par l'autorité judiciaire, réalisé par trois inspections générales, préconisait d'ailleurs de « favoriser, notamment au moyen d'appels à projet et de participations financières plus adaptées aux besoins, la création de structures d'accueil et d'accompagnement de personnes sous main de justice offrant des travaux agricoles respectueux de l'environnement ».




AMENDEMENT

N° CL1050

de Mme Braun-Pivet

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 49, insérer l'article suivant:

Après l'article 723-6 du code de procédure pénale, il est inséré un article 723-6-1 ainsi rédigé :

« Art. 723-6-1. – Les structures qui accueillent et accompagnent des personnes sous main de justice faisant l'objet d'une mesure de placement à l'extérieur dans les conditions prévues aux articles 723 à 723-2 et 723-4 sont agréées par l'État.

« Une convention peut être conclue entre l'État et ces structures pour une durée de trois ans renouvelable. Elle définit la nature du projet de réinsertion proposé par la structure, les conditions d'accueil et d'accompagnement au sein de la structure des personnes mentionnées au premier alinéa, les droits et obligations de ces personnes ainsi que les modalités de financement de la mesure de placement.

« Un décret en Conseil d'État définit les conditions d'application du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à doter les structures associatives intervenant en matière de placement à l'extérieur d'un statut susceptible de sécuriser juridiquement et de pérenniser financièrement leurs activités, qui jouent un rôle essentiel dans la réinsertion des personnes détenues.

Un tel statut serait particulièrement adapté pour celles de ces structures, comme la ferme de Moyembrie ou Emmaüs Lespinassière, qui proposent un projet de réinsertion fondé sur le développement durable ou des activités agricoles et dont le modèle aussi innovant que difficile à financer mérite d'être encouragé par les pouvoirs publics.

Un rapport de 2016 sur l'évaluation des politiques interministérielles d'insertion des personnes confiées à l'administration pénitentiaire par l'autorité judiciaire, réalisé par trois inspections générales, préconisait d'ailleurs de « favoriser, notamment au moyen d'appels à projet et de participations financières plus adaptées aux besoins, la création de structures d'accueil et d'accompagnement de personnes sous main de justice offrant des travaux agricoles respectueux de l'environnement ».

• EMMAÜS LESPINASSIÈRE, MEMBRE DU MOUVEMENT EMMAÜS FRANCE •



C'est avec une grande détermination que les membres d'Emmaüs Lespinassière ont poursuivi leur engagement au sein du mouvement Emmaüs, dont ils partagent les valeurs et les combats.

Cette année 2018 a de nouveau été très riche en terme d'implication avec notamment la participation de salariés et bénévoles d'Emmaüs Lespinassière les 28 et 29 mars aux **assises annuelles de la branche Economie solidaire et insertion** au Puy-en-Velay ou encore à l'**Assemblée générale d'Emmaüs France** à Paris.



Emmaüs Lespinassière a poursuivi son implication dans la **vie régionale du mouvement**, en participant aux différentes réunions de la région 7, notamment à Marvejols et à Montpellier.

La structure a également accueilli en 2018 la **visite de deux auditeurs internes du mouvement** dans le cadre de sa demande d'adhésion pleine et entière à Emmaüs France (la structure était jusque là en probation). L'entrée officielle d'Emmaüs Lespinassière dans le mouvement Emmaüs sera validée par l'Assemblée générale qui aura lieu au premier semestre 2019.

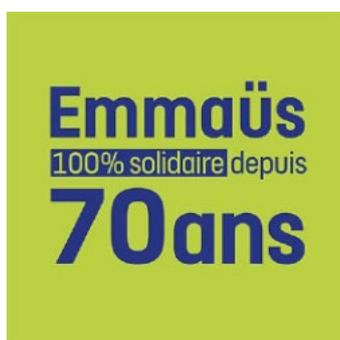
Enfin, ses représentants ont poursuivi leur implication et leur engagement dans le **groupe de travail national « Justice-prison »** (participation à deux journées) et ont participé aux **rencontres avec plusieurs autorités nationales politiques, judiciaires et pénitentiaires** (rendez-vous avec les conseillères Justice du Président de la République et du Premier ministre le 6 septembre 2018, rendez-vous avec la présidente de la Commission des Lois le 6 septembre 2018, ...). que suscitent les représentants d'Emmaüs ou directement l'équipe d'Emmaüs Lespinassière.

OBJECTIFS & ORIENTATIONS 2019

Un certain nombre de défis attendent toute l'équipe permanente et bénévole de l'association, épaulée par ses partenaires, pour l'année 2019. Afin de poursuivre l'accueil des résidents-salariés, l'ensemble des dynamiques engagées ou encore assurer la pérennité financière de de la structure, il lui faudra ainsi :

Objectifs et orientations 2019

- **Poursuivre les démarches engagées avec les partenaires du projet**, en particulier avec la DIRECCTE Occitane et la DISP de Toulouse en vue d'obtenir des soutiens pluriannuels
- **Finaliser la rénovation et l'aménagement du bâtiment principal** pour permettre un hébergement décent de 10 résidents salariés et des conditions de vie et de travail optimales
- **Poursuivre l'aménagement des espaces et installations agricoles** pour développer et diversifier les activités économiques agricoles sur site.
- **Poursuivre la réflexion de la diversification** des activités économiques.
- **Consolider l'équipe permanente** pour augmenter la qualité de l'accueil et l'accompagnement des résidents-salariés.
- **Poursuivre le développement des partenariats locaux** dans le cadre de l'accompagnement des résidents-salariés
- **Poursuivre le développement du projet social et culturel** de l'association.
- **Développer la vie associative** locale
- S'engager dans une **démarche d'étude d'impact** par un cabinet externe conjointement avec la ferme de Moyembrie
- **Prolonger l'investissement au sein du mouvement Emmaüs** localement et nationalement en terme de lobbying pour les alternatives à l'incarcération et sur la parole politique.





EMMAÛS LESPINASSIÈRE

Association loi 1901

Membre d'Emmaüs France

Maison Emmaüs • 11 160 LESPINASSIÈRE

contact@emmaus-lespinassiere.org

Tél. : 04 30 34 56 51

SIRET : 813 526 902 00016

